

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Le Mardi 25 Août 2020

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

à Monsieur ELGHARBI Ali (membre de la Commission Ethique du District) suite au décès de son épouse.

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

au club de l'A.S. Domarin et à la famille de Monsieur Yoland NICAISE (Président du club) suite à son décès.

FICHE COTISATION 2020-2021

Pour la saison 2020-2021 la fiche cotisation papier sera supprimée.

Les cotisations obligatoires (Cotisation de 93 € et frais administratifs de 51€) seront facturées automatiquement au relevé de début de Septembre.

La cotisation arbitre de 31 € sera débitée en Octobre avec une régularisation en Janvier par rapport aux nombres d'arbitres licenciés dans chaque club.

Concernant les frais d'arbitrage (caisse de péréquation), ils seront facturés automatiquement sur la base des engagements Footclubs sur 10 mensualités (dont 2 mensualités facturées en Septembre).

Cotisations et Frais d'arbitrage – Tarifs 2020-2021

Cotisation District	93,00 €
Ou Cotisation District pour les nouveaux clubs	46,00 €
Frais administratif	51,00 €
Cotisation arbitre	31,00 €

Les provisions de frais d'arbitrage ci-dessous ne concernent que la catégorie Championnat Libre A11 Seniors Masculin et les Jeunes U20 D1 et U17 D1

PROVISION FRAIS D'ARBITRAGE

Facturation de 10 mensualités (Attention : les 2 premières mensualités seront facturées sur le relevé de Septembre)

D1	10 x 280,00 € (2800 €)
D2	10 x 110,00 € (1100 €)
D3	10 x 85,00 € (850 €)
D4	10 x 80,00 € (800 €)
U20D1	10 x 70,00 € (700 €)
U17D1	10 x 70,00 € (700 €)